

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraison de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN,

MAISON DE LA CORPORATION.

# La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, par an	\$1 0 0
Abonnement à l'Album littéraire et musical, par an	\$1 0 0
Aux deux publications réunies, par an	\$2 10 0

PRIX DES ANNONCES.	
Six lignes et au-dessous, première insertion	25 cts.
Dix lignes et au-dessous, première insertion	30 cts.
Au-dessus par lignes	4 cts.
Toute insertion subséquente, le quart du prix.	
(Affranchir les lettres.)	

## Programme

DE LA Revue Canadienne POUR L'ANNÉE 1847.

En commençant nos travaux de 1847, nous croyons devoir faire part à nos lecteurs, de nos projets et de nos espérances pour l'avenir de nos publications, et des changements et améliorations que nous nous proposons de faire à notre journal pendant l'année qui commence.

Après deux années d'existence, l'expérience nous a prouvé que la grande difficulté, le grand obstacle qui s'oppose à l'avancement et aux progrès du journalisme en Canada, c'est l'absurde système du long crédit malheureusement encore trop répandu parmi nous. Un journal peut avoir et obtenir une large circulation; mais cette circulation, au lieu de lui être avantageuse et profitable ne peut que lui nuire et lui faire tort, si elle n'est accompagnée de remises certaines et régulières.

Pour le journal, le crédit est ruineux, il a pour résultat et pour conséquence la perte de temps, des frais de collection énormes, l'absence de tout énergie et indépendance dans le ton de la presse, qui font qu'au lieu de grandir et de prendre chaque jour une nouvelle force, une nouvelle influence, le journal traîne le plus souvent une misérable existence, qui ne peut être susceptible d'aucun bien pour la société, et fait le désespoir de ceux qui s'engagent dans la carrière de la presse périodique.

Que le public ne trouve donc pas mauvais que nous l'entretenions aujourd'hui d'un sujet qui l'intéresse lui-même autant que nous, puisqu'il nous donne tout à cœur le perfectionnement et l'amélioration du journalisme.

Regardons la société anglaise autour de nous, les efforts qu'elle fait pour soutenir la presse périodique, les soins qu'elle a déjà établis et réfléchissons qu'il faut partager avec eux ce quatrième pouvoir de l'état, si nous voulons combattre pour les trois autres et les conquérir à notre tour. Aujourd'hui le journal est devenu une nécessité, un besoin indispensable pour une société civilisée, mais pour nous qui sommes placés au milieu d'éléments hétérogènes, au milieu d'une population différente d'avec nous par la religion, les mœurs et le langage, c'est une double nécessité; c'est un signe de ralliement, un moyen de conservation de propagation de nos mœurs, de notre langue et de nos idées; sans une presse libre, indépendante et énergique, point d'esprit public, point de force et de puissance politique; au contraire, avec une presse active et vigilante, on doit acquérir une grande influence; "Donnez moi, disait un grand homme d'état, un parlement vendu, une patrie servile et un gouvernement corrompu, mais donnez-moi en même temps une presse libre et je ne craindrai rien."

Il faut donc se donner la main pour affranchir la presse des entraves qui lui ont été cette liberté d'action sans laquelle elle ne peut rien; c'est le devoir de tout bon citoyen, de tout ami vrai de son pays, de travailler à élever et à améliorer la position du journalisme en Canada.

Nous demandons donc la coopération de tous nos compatriotes; nous voulons détruire ce misérable système de crédit qui ruine le journal, et l'empêche d'avancer. En Angleterre, en France et aux Etats-Unis, ou les prix des journaux sont si élevés, les abonnements se paient invariablement d'avance. En Canada les journaux qui sont à si bas prix, ne sont payés qu'après de longs délais. N'est-ce pas absurde?

La propriétaire de la Revue Canadienne, tout en se félicitant de la position que la faveur publique a faite à sa feuille et du grand encouragement qu'il a reçu en 1846, est bien déterminé à persister à exiger de la part de ses abonnés le paiement régulier de leur abonnement. C'est à cette pratique qu'il doit une partie de ses succès et qu'il peut promettre d'ici au premier mai prochain, L'AGRANDISSEMENT DE SA FEUILLE.

## AVIS IMPORTANT.

Nous le répétons encore il nous est impossible d'envoyer nos publications à d'autres, qu'à ceux, qui non seulement sont capables de payer, mais veulent payer et paient réellement.

Cette manière de faire les affaires est la seule, selon nous, qui puisse nous assurer un succès utile et une existence prospère. Sans remises certaines et régulières de la part de nos abonnés, point de progrès, ni d'améliorations; or, comme nous n'en sommes qu'à nos premiers pas dans la carrière du journalisme et que dans le siècle où nous sommes, le journal avant tout autre chose doit être à la tête et le symbole du progrès; comme nous voulons que chaque année de l'existence de la Revue Canadienne, soit marquée par de nouvelles améliorations et des progrès utiles, il faut que chacun remplisse ses obligations. Que ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas payer, ne s'abonnent pas.

Nous recevons tous les jours des Abonnements à la Revue Canadienne et à l'Album de la part d'Instituteurs des différentes parties de la Province. Nous sommes heureux de les compter au nombre de nos lecteurs; l'intérêt que nous prenons aux progrès de l'éducation, nous a déterminé, durant cette année, à leur offrir nos deux publications, pour moitié du prix ordinaire d'abonnement.

L'année prochaine les mêmes avantages leur seront continués, mais à une condition expresse et sine qua non; c'est qu'ils s'abonnent pour une année et paient leur abonnement d'avance.

Ainsi à l'avenir, les Instituteurs, qui veulent avoir la Revue Canadienne et l'Album pour QUINZE CHELINS par an, devront en s'abonnant ou renouvelant leur abonnement, POUR UN AN payer D'AVANCE. Autrement ils paieront le même prix que les autres.

Comme il est nécessaire que tous ces messieurs connaissent ces nouvelles dispositions de notre part, nous étendrons jusqu'au premier de mars prochain la période durant laquelle il devront se conformer à ces conditions ou renoncer aux avantages qu'elles offrent.

Ainsi, MM. les Instituteurs, payez donc votre abonnement pour 1847 d'ici au 1er Mars, vous gagnerez par là 50 0/0.

Montréal 29 Décembre. 1846.

Il espère donc qu'avec le concours de ses amis et du public en-général, l'année 1847, sera pour le journal une année féconde en événements et en résultats importants. Les questions qui vont se présenter à la discussion offrent un intérêt majeur et un vaste champ d'observation. C'est d'abord l'état désorganisé de notre administration provinciale, la position de plus en plus avantageuse du parti populaire, l'éducation élémentaire de nos populations, la liberté du commerce, le développement de l'industrie, l'établissement des chemins de fer et des télégraphes électriques et une foule d'autres sujets également importants et intéressants, qui vont occuper l'esprit public et qui méritent l'attention de tous nos lecteurs.

LA PROCHAINE SESSION DE NOTRE PARLEMENT ne sera pas un des moins graves événements de 1847. Les divers mouvements des partis, les nouvelles combinaisons, voire même les spéculations, les bruits qui courent devront occuper la presse.

Durant la session la Revue Canadienne agrandira contiendra tous les débats et donnera toujours les meilleurs informations politiques aussi à bonne heure que possible.

Quant aux nouvelles d'Europe, aussitôt leur arrivée en ville, nous les donnerons dans un Extra, si ce n'est pas notre jour de publication. Nous continuerons à tenir nos lecteurs au courant des nouvelles de la ville, des affaires commerciales et municipales, etc. Enfin de tout ce qui peut les intéresser.

LA REVUE CANADIENNE soutiendra comme par le passé de tous ses forces, de toute son énergie le PARTI RÉFORMISTE du Canada, sincèrement persuadée que le pays ne peut prospérer que par le triomphe des principes qu'il professe et des doctrines politiques qu'il veut mettre en pratique.

Nous voulons le gouvernement responsable, tel que compris par lord Durham, et par nos chefs politiques MM. Lafontaine et Baldwin.

La liberté commerciale, aussi étendue que possible. L'éducation nationale, même par une contribution forcée.

La réforme du tarif des postes, des taux uniformes et le contrôle donné au gouvernement provincial.

Un tarif bas et seulement établi pour les revenus publics.

L'abolition des lois de la navigation.

La libre navigation du St. Laurent.

L'encouragement de l'industrie nationale, mais non par la protection des tarifs.

L'antéanissement des derniers restes du family compact, sa destruction complète.

La vente des terres de la couronne.

Un meilleur système de judicature.

Un système de banqueroutes qui protège également et les droits du créancier et le débiteur malheureux.

Enfin une justice égale pour tous les sujets et de l'économie dans toutes les diverses branches du service public.

Voilà pour la partie politique de la Revue Canadienne; quant à la partie littéraire, nous pouvons assurer nos belles dames qu'elles y trouveront autant d'intérêt que par le passé. En agrandissant notre format, nous pourrions leur donner encore plus de matières instructives et amusantes à lire. Le clergé trouvera aussi dans nos colonnes une grande variété de nouvelles religieuses et nous espérons qu'il nous continuera son bienveillant patronage.

L'Album Littéraire et Musical de la Revue Canadienne, continuera à paraître par livraison mensuelle régulièrement le 25 de chaque mois. Il ne sera apporté aucun changement à cette publication en 1847. Le choix des matières sera toujours fait avec le même discernement et de manière à orner et l'esprit et le cœur en leur présentant en même temps des beautés littéraires et des principes de la plus pure morale.

## Economie Politique.

### ABONDANCE ET DISETTE.

Les saines doctrines de l'Economie politique, commencent à sortir de la théorie pure pour entrer dans le domaine de la pratique. Il est vrai qu'avec des orateurs tels que Cobden et des hommes d'état tels que sir Robert Peel, la liberté du commerce devait faire des pas de géants. Ses triomphes sont aussi glorieux pour ses puissants apôtres que bienfaits pour l'humanité.

Parmi les écrivains français qui se sont mis à la tête des livres échangistes, est M. Frédéric Bastiat. Nous avons déjà publié quelque chose de la plume de ce Monsieur sur la grande question qui nous agite; et nous nous proposons d'ici à quelque temps de donner encore quelques extraits de cet auteur. Le chapitre que nous lui empruntons aujourd'hui est extrait d'une brochure intitulée: *Sophismes Economiques*.

Qu'est-ce qui vaut mieux pour l'homme et pour la société, l'abondance ou la disette?

Quoi! s'écriera-t-on, cela peut-il faire une question? A-t-on jamais avancé, est-il possible de soutenir que la disette est le fondement du bien être des hommes?

Oui, cela a été avancé; oui, cela a été soutenu; on le soutient tous les jours, et je ne crains pas de dire que la théorie de la disette est de beaucoup la plus populaire. Elle détraque les conversations, les journaux, les livres, la tribune, et, quoique cela puisse paraître extraordinaire, il est certain que l'économie politique aura rempli sa tâche et sa mission pratique quand elle aura vulgarisé et rendu irréfutable cette proposition si simple, "La richesse des hommes, c'est l'abondance des choses."

N'entend-on pas dire tous les jours: "L'étranger va nous inonder de ses produits!" Donc on redoute l'abondance.

M. de Saint-Cricq n'a-t-il pas dit: "La production surabonde?" Donc il craignait l'abondance.

Les ouvriers ne brisent-ils pas les machines? Donc ils s'effraient de l'excès de la production ou de l'abondance.

M. Bugeaud n'a-t-il pas prononcé ces paroles: "Que le pain soit cher, et l'agriculteur sera riche!" Or, le pain ne peut être cher que parce qu'il est rare; donc M. Bugeaud préconisait la disette.

M. d'Argout ne s'est-il pas fait un argument contre l'industrie sucrière de sa fécondité même? Ne disait-il pas: "La betterave n'a pas d'avenir, et sa culture ne saurait s'étendre, parce qu'il suffirait d'y consacrer quelques hectares par département pour fournir à toute la consommation de la France!" Donc, à ses yeux, le bien est dans la stérilité, dans la disette; le mal dans la fertilité, dans l'abondance.

La plupart des journaux quotidiens ne publient-ils pas un ou plusieurs articles chaque matin pour démontrer aux chambres et au gouvernement qu'il est d'une saine politique d'élever législativement le prix de toutes choses par l'opération des tarifs? Les trois pouvoirs n'obtempèrent-ils pas tous les jours à cette injonction de la presse périodique? Or, les tarifs n'élèvent les prix des choses que parce qu'ils en diminuent la quantité offerte sur le marché! Donc les journaux, les chambres, le ministère, mettent en pratique la théorie de la disette, et j'avais raison de dire que cette théorie est de beaucoup la plus populaire.

Comment est-il arrivé qu'aux yeux des travailleurs, des publicistes, des hommes d'état, l'abondance se soit montrée redoutable et la disette avantageuse? Je me propose de remonter à la source de cette illusion.

On remarque qu'un homme s'enrichit en proportion de ce qu'il tire un meilleur parti de son travail; c'est-à-dire, de ce qu'il vend à plus haut prix. Il vend à plus haut prix à proportion de la rareté, de la disette du genre de produit qui fait l'objet de son industrie. On en conclut que, quant à lui du moins, la disette l'enrichit. Appliquant successivement ce raisonnement à tous les travailleurs, on en déduit la théorie de la disette. De là on passe à l'application, et, afin de favoriser tous les travailleurs, on provoque artificiellement la cherté, la disette de toutes choses par la prohibition, la restriction, la suppression des machines et autres moyens analogues.

Il en est de même de l'abondance. On observe que, quand un produit abonde, il se vend à bas prix; donc le producteur gagne moins. Si tous les producteurs sont dans ce cas, ils sont tous misérables; donc c'est l'abondance qui ruine la société. Et comme toute conviction cherche à se traduire en fait, on voit, dans beaucoup de pays, les lois des hommes lutter contre l'abondance des choses.

Ce sophisme, revêtu d'une forme générale, ferait peut-être impression; mais, appliqué à

un ordre particulier de faits, à telle ou telle industrie, à une classe donnée de travailleurs, il est extrêmement spécieux, et cela s'explique. C'est un syllogisme qui n'est pas faux, mais incomplet. Or, ce qu'il a de vrai dans un syllogisme est toujours et nécessairement présent à l'esprit. Mais l'incomplet est une qualité négative, une donnée absente dont il est fort possible et même fort aisé de ne pas tenir compte.

L'homme produit pour consommer. Il est à la fois producteur et consommateur. Le raisonnement que je viens d'établir ne le considère que sous le premier de ces points de vue. Sous le second, il aurait conduit à une conclusion opposée. Ne pourrait-on pas dire en effet:

Le consommateur est d'autant plus riche qu'il achète toutes choses à meilleur marché, il achète les choses à meilleur marché en proportion de ce qu'elles abondent; donc l'abondance l'enrichit; et ce raisonnement, étendu à tous les consommateurs, conduirait à la théorie de l'abondance!

C'est la notion imparfaitement comprise de l'échange qui produit ces illusions. Si nous consultons notre intérêt personnel, nous reconnaissons distinctement qu'il est doublé. Comme vendeurs, nous avons intérêt à la cherté, et par conséquent à la rareté; comme acheteurs, au bon marché, ou, ce qui revient au même, à l'abondance des choses. Nous ne pouvons donc point baser un raisonnement sur l'un ou l'autre, de ces intérêts, avant d'avoir reconnu lequel des deux coïncide et s'identifie avec l'intérêt général et permanent de l'espèce humaine.

Si l'homme était un animal solitaire, s'il travaillait exclusivement pour lui, s'il consommait directement le fruit de son labeur, en un mot, s'il n'échangeait pas, jamais la théorie de la disette n'eût pu s'introduire dans le monde. Il serait trop évident que l'abondance lui serait avantageuse, de quelque part qu'elle lui vint; soit qu'elle fût le résultat de son industrie, d'ingénieux outils, de puissantes machines qu'il aurait inventées, soit qu'il la dû à la fertilité du sol, à la liberté de la nature, ou même à une mystérieuse invasion de produit que le flot aurait apporté du dehors et abandonné sur le rivage. Jamais l'homme solitaire n'imaginerait, pour donner de l'encouragement, pour assurer un aliment à son propre travail, de briser les instruments qui l'épargnent, de neutraliser la fertilité du sol, de rendre à la mer les biens qu'elle lui aurait apportés. Ils comprendraient aisément que le travail n'est pas un but, mais un moyen; qu'il serait absurde de repousser le but, de peur de nuire au moyen. Il comprendrait que, s'il consacrait deux heures de la journée à pourvoir à ses besoins, toute circonstance (machine, fertilité, don gratuit, n'importe) qui lui épargne une heure de ce travail, le résultat restant le même, met cette heure à sa disposition, et qu'il peut la consacrer à augmenter son bien-être; il comprendrait, en un mot, qu'épargner de travail ce n'est autre chose que progresser.

Mais l'échange trouble notre vue sur une vérité si simple. Dans l'état social, et avec la séparation des occupations qu'il amène, la production et la consommation d'un objet ne se confondent pas dans le même individu. Chacun est porté à voir dans son travail, non plus un moyen, mais un but. L'échange crée, relativement à chaque objet, deux intérêts, celui du producteur et celui du consommateur, et ces deux intérêts sont toujours immédiatement opposés.

Il est essentiel de les analyser et d'en étudier la nature.

Prenons un producteur quel qu'il soit; quel est son intérêt immédiat? Il consiste en ces deux choses: 1° que le plus petit nombre possible de personnes se livrent au même travail que lui 2° que le plus grand nombre possible de personnes recherchent le produit de ce genre de travail; ce que l'économie politique exprime plus succinctement en ces termes: que l'offre soit très restreinte et la demande très étendue; en d'autres termes encore: concurrence limitée, débouchés illimités.

Quel est l'intérêt immédiat du consommateur? Que l'offre du produit dont il s'agit soit étendue et la demande restreinte.

Puisque ces deux intérêts se contredisent, l'un d'eux doit nécessairement coïncider avec l'intérêt social ou général, et l'autre lui être antipathique.

Ma s quel est celui que la législation doit favoriser, comme étant l'expression du bien public, si tant est qu'elle en doive favoriser aucun?

Pour le savoir, il suffit de rechercher ce qui arriverait si les désirs secrets des hommes étaient accomplis.

En tant que producteurs, il faut bien en convenir, chacun de nous fait des vœux anti-sociaux. Sommes nous vigneron? nous ne serions pas fâchés qu'il gelât sur toutes les vignes du monde, excepté sur la nôtre: C'est la théorie de la disette. Sommes-nous propriétaires de forges? nous désirons qu'il n'y ait sur le marché d'autre fer que celui que nous y apportons, quel que soit le besoin que le public en ait, et précisément pour que ce besoin, vivement senti et imparfaitement satisfait, détermine à nous en donner un haut prix; c'est encore la théorie de

La disette. Sommes nous laboureurs? nous désirons avec M. Bugeaud: que le pain soit cher, c'est-à-dire rare, et les agriculteurs feront bien leurs affaires; c'est toujours la théorie de la disette.

Sommes-nous médecins? nous ne pouvons nous empêcher de voir que certaines améliorations physiques, comme l'assainissement du pain, le développement de certaines vertus morales, telles que la modération et la tempérance, le progrès des lumières poussé au point que chacun sût soigner sa propre santé, la découverte de certains remèdes simples et d'une application facile, seraient autant de coups funestes portés à notre profession. En tant que médecins, nos vœux secrets sont anti-sociaux. Je ne veux pas dire que les médecins forment de tels vœux. J'aime à croire qu'ils accueilleraient avec joie une panacée universelle; mais, dans ce sentiment, ce n'est pas le médecin, c'est l'homme, c'est le chrétien qui se manifeste; il se place, par une louable abnégation de lui-même, au point de vue du consommateur. En tant qu'exerçant une profession, en tant que puisant dans cette profession son bien-être, sa considération, et jusqu'aux moyens d'existence de sa famille, il ne se peut pas que ses désirs, ou, si l'on veut, ses intérêts ne soient anti-sociaux.

Fabriquons-nous des étoffes de coton? nous désirons les vendre au prix le plus avantageux pour nous. Nous consentirions volontiers à ce que toutes les manufactures rivales fussent interdites, et si nous n'osons exprimer publiquement ce vœu ou en poursuivre la réalisation complète avec quelques chances de succès, nous y parvenons pourtant dans une certaine mesure, par des moyens détournés: par exemple, en excluant les tissus étrangers, afin de diminuer la quantité offerte, et de produire ainsi, par l'emploi de la force et à notre profit, la rareté des vêtements.

Nous passerions ainsi toutes les industries en revue, et nous trouverions toujours que les producteurs, en tant que tels, ont des vœux anti-sociaux. "Le marchand, dit Montaigne, ne fait bien ses affaires qu'à la débauche de la jeunesse; le laboureur à la cherté des blés, l'architecte à la ruine des maisons; les officiers à la justice aux procès et aux querelles des hommes. L'honneur même et pratique des ministres de la religion se tire de notre mort et de nos vices. Nul médecin ne prend plaisir à la santé de ses amis mêmes, ni soldat à la paix de la ville; ainsi du reste."

Il suit de là que, si les vœux secrets de chaque producteur étaient réalisés, le monde rétrograderait rapidement vers la barbarie. La voile proscriverait la vapeur, la rame proscriverait la voile, et devrait bientôt céder les transports au charriot, celui-ci au mulet, et le mulet au porteballe. La laine exclurait le coton, le coton exclurait la laine, et ainsi de suite, jusqu'à ce que la disette de toutes choses eût fait disparaître l'homme même de dessus la surface du globe...

Je suppose que dans le moment actuel, où les lois commerciales ont toute leur force, on fasse un inventaire complet, non en valeur, mais en poids, mesures, volumes, quantités de tous les objets existant en France, propres à satisfaire les besoins et les goûts de ses habitants, blés, viandes, draps, toiles, combustibles, denrées coloniales, etc.

Je suppose encore que l'on renverse le lendemain toutes les barrières qui s'opposent à l'introduction en France des produits étrangers.

Enfin, pour apprécier le résultat de cette réforme, je suppose que l'on procède trois mois après à un nouvel inventaire.

N'est-il pas vrai qu'il se trouvera en France plus de blés, de bestiaux, de draps, de toiles, de fer, de houilles, de sucres, etc., lors du second qu'à l'époque du premier inventaire?

Cela est si vrai que nos tarifs protecteurs n'ont pas d'autres but que d'empêcher toutes ces choses de parvenir jusqu'à nous, d'en restreindre l'offre, d'en prévenir la dépréciation, l'abondance.

Maintenant, je le demande, le peuple est-il mieux nourri, sous l'empire de nos lois, parce qu'il y a moins de pain, de viande et de sucre dans le pays? Est-il mieux vêtu, parce qu'il y a moins de fil, de toile et de draps? Est-il mieux chauffé parce qu'il y a moins de houille? Est-il mieux aidé dans ses travaux parce qu'il y a moins de fer, de cuivre, d'outils, de machines?

Mais, dit-on, si l'étranger nous inonde de ses produits, il emportera notre numéraire.

Et qu'importe? L'homme ne se nourrit pas de numéraire; il ne se vet pas d'or, il ne se chauffe pas avec de l'argent. Qu'importe qu'il y ait plus ou moins de numéraire dans le pays, s'il n'y a plus de pain aux buffets, plus de viande aux crochets, plus de linge dans les armoires et plus de bois dans les hûchers?

Je poserais toujours aux lois restrictives ce dilemme:

Où vous convenez que vous produisez la disette, ou vous n'en convenez pas.

Si vous en convenez, vous avouez par cela même que vous faites au peuple tout le mal que vous pouvez lui faire. Si vous n'en convenez pas, alors vous niez avoir restreint l'offre, élevé les prix, et, par conséquent, vous niez avoir fa-

voisé le producteur.

Vous êtes sages ou inefficaces. Vous ne pouvez être utiles.

(Avant de fermer le livre, nous citerons encore quelques lignes qui donneront une idée de la forme pittoresque employée par l'auteur.)

Il n'est pas vrai qu'un droit d'entrée égalise les conditions de production. Celles-ci restent après le droit ce qu'elles étaient avant. Ce que le droit égalise tout au plus, ce sont les conditions de la vente.

Qu'il me soit permis d'éclairer ma pensée par un exemple.

Je suppose qu'il vienne à l'idée de quelques spéculateurs parisiens de se livrer à la production des oranges. Ils savent que les oranges de Portugal peuvent se vendre à Paris à 10 cent., tandis qu'aux, à raisons des caisses, des serres qui leur seront nécessaires, à cause du froid qui contrarie souvent leur culture, ne pourront pas exiger moins d'un franc comme prix rémunérateur. Ils demandent que les oranges de Portugal soient frappées d'un droit de 90 c. — Moyennant ce droit, les conditions de production, disent-ils, seront égalisées, et la chambre cédant, comme toujours, à ce raisonnement, inscrira sur son tarif un droit de 90 cent. par orange étrangère.

Eh bien ! je dis que les conditions de productions ne sont nullement changées. La loi n'a rien ôté à la chaleur du soleil de Lisbonne ni à la fréquence ou à l'intensité des gelées de Paris. La maturité des oranges continuera à se faire naturellement sur les rives du Tage et artificiellement sur les rives de la Seine, c'est-à-dire qu'elle exigera beaucoup plus de travail humain dans un pays que dans l'autre. Ce qui sera égalisé, ce sont les conditions de la vente : les Portugais devront vendre leurs oranges à un franc, dont 90 cent. pour acquitter la taxe. Elle sera payée évidemment par le consommateur français. Et voyez la bizarrerie du résultat. Sur chaque orange portugaise consommée, le pays ne perdra rien, car les 90 cent. payés en plus par le consommateur entreront au trésor. Il y aura déplacement, il n'y aura pas perte. Mais sur chaque orange française consommée, il y aura 90 cent. de perte ou à peu près, car l'acheteur lui perdra bien certainement aussi, ne les gagnera pas, puis, d'après l'hypothèse même, il n'en aura tiré que prix de revient. Je laisse aux protectionnistes le soin d'enregistrer la conclusion.

FRÉDÉRIC BASTIAT.

LA PROCHAINE MALLE ANGLAISE,  
Par le Steamer de Boston du 1er FEVRIER 1847.

SERA CLOSE AU

Bureau de Poste de Montréal,

LE 28 DU COURANT, A 7 HEURES P.

Les journaux doivent être livrés à 5 heures.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 22 JANVIER, 1847.

L'ÉDUCATION AUX ÉTATS-UNIS.

"KNOWLEDGE IS POWER." — Jamais cette pensée de Lord Bacon ne fut mieux illustrée que dans le siècle et sur le Continent où nous vivons. Le savoir, la science, l'instruction, l'éducation, voilà la puissance, le pouvoir, qui régit le monde. Un homme sans instruction, dans notre société moderne, ne peut prétendre à rien. Il est nul, il perd son rang, ses droits, ses titres de citoyen, jusqu'à sa dignité d'homme. C'est une pauvre victime dupée, trompée, exploitée par l'homme instruit.

La prospérité d'un peuple, d'une nation, d'une ville, d'une société, est toujours en raison des lumières et de l'intelligence de ses membres. — Voyez les États-Unis, à peine sortis de l'enfance, et déjà grandis comme des géants, forts, puissants, et au premier rang parmi les nations. Où est le secret de leur prospérité sans égale, de leur puissance, de leur grandeur ? Le secret le voici : *Knowledge is Power.*

Au moment où cette grande et vitale question de l'éducation est à l'ordre du jour en Canada, nos lecteurs liront avec le plus grand intérêt, un extrait que nous tirons du message du gouverneur Briggs, du Massachusetts, aux deux Chambres Législatives de cet État. Le Massachusetts, occupant par ses lumières et son ancienneté un rang éminent parmi les États de l'Union, les opinions de son premier magistrat sur l'importance de l'éducation et les sacrifices que doit faire un peuple pour s'en procurer les bienfaits, sont dignes de toute notre attention.

La source de toute richesse, de toute prospérité, dit M. Briggs, c'est le travail productif et les succès de ce travail sont en proportion du montant de l'intelligence qui l'éclaire et qui le guide.

Notre population considère tout travail honnête comme honorable et l'oïveté parmi les

pauvres et les riches, comme le père de tous les vices. Mais le travail pour réussir, doit être intelligent. Près de l'enclume, ou derrière la charrue, dans l'intérieur de la fabrique, ou dans les paisibles retraites de l'agriculture, dans l'agitation de l'industrie ou du commerce, sur mer et sur terre ; qu'il soit intellectuel ou physique, dans les champs de la science ou dans ceux de la culture et des moissons, partout, il faut qu'il soit aidé de l'instruction et de l'éducation. Pour la masse de nos populations ce ressort, ce levier de l'intelligence est et doit être dans nos écoles communes des villes et des campagnes. C'est là que se forment nos enfants qui seront plus tard les hommes de la république, et ceux à qui seront confiées ses destinées futures.

Il donne ensuite un compte rendu, trop long pour notre feuille, de l'état des différentes institutions d'éducation dans le Massachusetts. Il s'étend sur les efforts constants et redoublés du bureau de l'éducation, et des écoles normales, et continue :

Les collèges d'instituteurs, approuvés par la législature et soutenus par les contributions de l'état, sont devenus de puissants et agréables auxiliaires, qui ont inspiré à la jeunesse des deux sexes dans les différents comtés un nouveau zèle et une nouvelle énergie, dans la grande affaire de l'éducation nationale.

Pour avancer cette noble cause de l'instruction populaire, un des plus puissants moyens, des plus efficaces, c'est d'augmenter les qualifications, de relever le caractère des instituteurs. Pour parvenir à ce but, il faut de meilleurs salaires, une meilleure position pour celui qui se dévoue à l'éducation de ses semblables. Il se répand dans notre société une opinion bien résolue de parvenir à ce but et de réaliser cette amélioration de la condition de l'instituteur. C'est une de nos plus belles espérances. La législature d'une république éclairée est toujours l'écho de l'opinion publique. Celle de Massachusetts sait faire son devoir. Durant les huit dernières années \$150,000 ont été dépensés PAR ANNÉE, pour bâtir et réparer les écoles ; formant pour les huit années, une somme de \$1,200,000. En 1837, le montant payé par l'état, pour les salaires, le bois et l'éclairage des instituteurs, était au moins de \$400,000. En 1845-6, la somme payée pour les mêmes objets s'est élevée à \$620,000. Pour des objets d'éducation, notre population dépense annuellement plus d'UN MILLION de piastres. Quelle soit payée sous la forme de taxes ou par contributions volontaires, rien ne peut donner une meilleure preuve d'une sagesse et prudente prévoyance, d'une philanthropie éclairée que l'appropriation d'un tel montant d'argent pour l'éducation.

Aucune taxe ne pourrait être imposée, aucun argent dépensé qui serait tant à l'avantage de toutes les classes de la population et si également partagée pour le bien de tous. Le pauvre reçoit les trésors inestimables de l'instruction que bien souvent il n'aurait pas les moyens de se procurer. Le riche est payé amplement pour ce qu'il dépense dans la protection qu'il tire de l'éducation du pauvre contre les attentats et les déprédations de l'ignorance et du crime. C'est la meilleure assurance de la propriété au premium le plus bas. C'est la meilleure garantie qu'on puisse avoir pour la sûreté et la bonne moralité d'une société. Tandis que l'éducation sauve la dépense des maisons de pauvres des prisons et des pénitenciers, elle a un résultat infiniment plus important, elle arrache ces malheureux êtres qui seraient les habitants des prisons, des pénitenciers et des lieux de refuge de l'humanité souffrante et dégradée, elle les arrache des voies du vice et du crime, et les élève à leur vraie condition d'êtres moraux, intelligents et immortels. La législature ou le peuple qui fera plus pour avancer cette cause de la civilisation, du patriotisme et du christianisme peut attendre pour récompense, ce qui est bien plus désirable que les applaudissements les plus bruyants et les plus frénétiques d'une multitude excitée et en délire, les bénédictions de Dieu et les bénédictions du pauvre.

Le *Morning Courier* de Mardi dernier reproduit de l'*Examiner* de Toronto quatre lettres dans lesquelles, supposée la vérité du contenu, se trouverait la preuve que Lord Durham était opposé à l'union des deux Provinces, union qu'il aurait qualifiée de "Projet chéri de Montréal, commençant et finissant dans l'égoïsme de Montréal."

La première est de Sir Allan McNab à Sir F. B. Head ; elle est datée du 28 mars, 1846. Sir Allan McNab y déclare que dans une conversation avec Lord Durham, ce dernier lui aurait dit "Si vous êtes l'ami de votre pays, opposez vous-y (à l'union) jusqu'à la mort."

La seconde, de W. E. Jarvis, écr., à Sir Allan McNab, est du 12 mars, 1846. Il y déclare qu'en 1838, ayant eu un entretien avec Lord Durham sur l'union, Sa Seigneurie lui aurait manifesté, dans les termes les plus clairs, sa désapprobation de cette mesure, et lui aurait dit "D'employer toute son influence pour s'y opposer."

La troisième est de l'Hon. Juge Hagerman à Sir F. B. Head, en date du 12 juillet, 1846. L'Hon. Juge rapporte qu'ayant accompagné Sir George Arthur dans une visite à Lord Durham, le Gouverneur lui aurait dit, en parlant de l'union, "que c'était un projet conçu par l'égoïsme de quelques marchands de Montréal—qu'aucun homme d'état ne consulterait cette mesure—qu'il était absurde de supposer que le Haut et le Bas-Canada puissent jamais exister en paix en une seule Province."

Enfin la quatrième est de Lord Durham lui-même écrite au Major Richardson, datée de Québec, le 2 octobre, 1838. Sa Seigneurie y qualifie l'union de "Projet chéri de Montréal commençant et finissant dans l'égoïsme de Montréal."

L'Éditeur du *Courier* remarque avec beaucoup de raison que si ces lettres sont vraies, il est extraordinaire de voir le nom de Lord Durham au bas du rapport qui conseille cette mesure. Mais il ajoute qu'il est des personnes qui prétendent que Lord Durham n'a jamais autorisé l'emploi de son nom comme auteur de ce rapport. Nous ne pouvons guères croire à la vérité de cette supposition.

Tout ce que nous croyons pouvoir dire dans ce moment, c'est qu'on ne peut guères voir que des contradictions dans la conduite de Lord Durham. Il doit suffire à ce sujet d'emprunter de l'ouvrage d'un de nos compatriotes le passage qu'on va voir, qui se trouve à la suite d'une esquisse d'histoire des scènes relatives à nos malheureux troubles, et de la conduite de Lord Durham dans la Province, et laisser le public à ses réflexions sur tout le reste :—

"Personne ne pouvait se faire illusion sur les abus, depuis si longtemps le sujet des plaintes du pays. Lord Durham a présenté lui-même ces abus sous des traits qui devaient les faire paraître intolérables. Il ne pouvait dès lors être question de l'y porter remède. Cependant ce n'était pas assez pour lui d'avoir débuté par l'arbitraire. Il a fini, sous prétexte de la faute d'un jour et d'individus, par solliciter de la métropole une sentence de mort politique contre ce peuple, à la fidélité duquel elle a dû deux fois, dans l'espace d'un demi-siècle, la conservation de toute cette partie de ses domaines !"

LE DIEU DES IVROGNES.—Il y a un bon Dieu pour les ivrognes ; les médecins sont souvent appelés à constater la vérité de ce vieux dicton, concernant les buveurs de bas étage, dont Montaigne a dit : "leur fin c'est l'avaloir plus que le goûter."

Un peu de vin dans la tête est assurément une chose charmante. Horace en est témoin : Par le vin, les pensées secrètes se dévoilent, l'espérance fait place à la réalité, le lâche devient brave, les soucis disparaissent, la science nait sans étude.

Par malheur les ivrognes possèdent fort peu Horace.

Pinta trahit pintam, trahit altera pintula pintam... Si bien qu'ils ne s'arrêtent que lorsqu'ils sont plongés dans cet état abject dont Lucrèce trace si énergiquement le tableau, au livre 3o de *natura rerum* (voir ce livre.)

Ce que Lucrèce n'a pas écrit, c'est que pendant peu après son centre de gravité, l'ivrogne chancelle et peut tomber sur un pavé plus ou moins sillonné en tous sens par des voitures traînées à grande vitesse, malgré les réglemens de la police municipale.—Puis vient un *sleigh*, qui passe sur le corps du pauvre, diable, et le digne imitateur de Grégoire s'éveille blessé, meurtri, quand toutefois il s'éveille, ce qui arrive plus souvent qu'on ne pense, grâce au bon Dieu des ivrognes. Or, un de nos amis eut l'honneur de servir d'aide à la Providence, ces jours derniers, dans un cas de ce genre : Un homme ivre traversait la place que l'on appellera bientôt la place JACQUES CARTIER. Il se précipite au devant d'une voiture qui le renverse, et lui passe sur le cou. On l'enlève, on le porte à la station de police. Un médecin ! un médecin ! est le cri général. Notre ami se présente. Le malheureux était gisant sur un lit et offrait tous les signes d'une apoplexie imminente. Notre ami n'a pas de lancette sur lui. Il demande un canif, du linge, des bandes ; une personne donne sa jarrettière (*une ficelle rouge*) et quelques lambeaux de coton. Le sang coule, le moribond reprend peu à peu connaissance. Notre ami examine l'endroit où le *sleigh* a passé. Il existait à peine une contusion. Le gaillard se relève et peut retourner à pied chez lui.

Un père de famille a jeun, tombant du haut d'une échelle se serait brisé les os ; passant ainsi sous une voiture, il en serait mort. Le gaillard est peut être allé achever sa journée au cabaret ; il est vrai qu'il y a un bon Dieu pour les ivrognes. —(Inédit.)

Nous lisons dans la *Gazette de Québec*, arrivée ce matin, que le 4 du courant, quelques habitants d'Attabaska, ont détruit la maison d'École, mécontent des dispositions de la loi d'éducation. Ayant refusé de payer la répartition, ils avaient été poursuivis et saisis. Un M. Mackenzie, J. P., de St. Gervais, est arrivé en ville, pour demander des troupes, les gens menaçant de brûler le village pour la même cause.

Des faits de cette nature seraient bien propres à deshonorner une population, si on ne pouvait

expliquer autrement cette exaspération populaire.

Nous allons dire la cause infiniment plus probable de ces attentats et à la propriété publique, et à la majesté des lois.

Il y a malheureusement au milieu de nous, des gens mécontents de tout ce qui n'est pas leur intérêt propre et personnel, qui ne songent au bien public et général que pour leur agrandissement particulier, qui trouvent à redire à tout, qui n'appartiennent à aucun parti politique ou plutôt qui appartiennent à tous les partis au pouvoir ; ce sont les *loose fish*, ou les *chercheurs de places*, gens sans conviction et sans principes, sans patriotisme et sans cœur, qui sont aujourd'hui la cause de cette malheureuse affaire d'Attabaska. Où est située cette place ? N'est-ce pas quelque part dans la BEAUCOUP ou près de là. N'est-ce pas à ces gens que le solliciteur-général Taschereau disait dans son adresse qu'il était contre tout principe de taxe ou contribution ; comprenant ainsi la contribution pour l'éducation ? N'est-ce pas à ces gens que ce monsieur promettait une régénération complète du pays, de grands changements dans l'avenir ?

Ce que M. Taschereau leur disait d'autres continuent sans doute de le dire en son nom. Tous les chercheurs de places, qui veulent parvenir à leur but espèrent gagner de la popularité et de l'influence, en trompant la bonne foi des habitants des campagnes.

C'est encore un moyen de faire de l'opposition au parti populaire que les *loose-fish* n'aiment pas. On intrigue de toutes manières, on fait croire à ces braves habitants, mille choses plus absurdes les unes que les autres. On leur conseille de s'opposer aux lois, etc., etc.

Mais consolons nous l'hyppocrisie, la duperie des misérables éteignoirs et des *loose-fish*, sera bientôt entièrement démasquée. Le bon sens du peuple en fera justice.

ON-DITS ET RUMEURS.—Un correspondant de Québec écrit au *Times* de cette ville, qu'il est bruit à Québec de la résignation du Juge Vallières, avec sa paie entière—on full pay—la seule difficulté c'est de savoir où prendre cette paie, les £10,000 alloués pour les pensions sont appropriés. Il faudrait pourvoir spécialement pour M. Vallières. Sir James Stuart remplacerait M. Vallières à Montréal. L'honble. R. E. Caron serait Juge en Chef à Québec, d'autres disent M. Black. Sir Allan McNab serait Président du Conseil, et l'honble. A. N. Morin, Orateur de la Chambre d'Assemblée.

Il y a eu mercredi matin l'assemblée annuelle de la compagnie du chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique. Un grand nombre d'actionnaires était présent, et témoignait de l'intérêt de plus en plus vif que l'on prend à cette magnifique entreprise. Nous donnerons les procédés dans notre prochain numéro.

LA TEMPÉRATURE.—Le temps est très froid. La traversée est faite de la ville droit à Laprairie. Les habitants viennent en grand nombre et les provisions abondent des campagnes du sud.

Nous recommandons à nos lecteurs l'article publié sur notre première page, intitulé *Abondance et Disette*. C'est une très bonne fortune pour les économistes.

Nous sommes obligés, faute de place, de remettre au prochain numéro, plusieurs articles préparés pour celui-ci, entr'autres une jolie description du Lac Maskinongé, par un Élève du Séminaire de St. Hyacinthe.

Un homme du nom de McCloskie domestique chez un fermier près de la Longue-Pointe, a été hier arrêté et emprisonné, sous l'accusation d'avoir commis un assaut brutal, près du bout de l'Isle, sur une petite fille de 11 ans.

On nous écrit du Cap Santé que tous les articles publiés dans la *Gazette des Trois-Rivières* sur M. Drummond et le Comité de Portneuf sont des mensonges ; que ce comité est très bien disposé que M. Drummond a infiniment plus de chance d'être élu de nouveau que MM. St. George et Taschereau qu'on dit vouloir l'opposer.

UNE INVENTION IMPORTANTE.—M. R. E. House vient d'inventer une machine dont les résultats sont véritablement prodigieux. Cette machine, adaptée au télégraphe électrique, dont elle sera le complément indispensable, écrit en caractères usuels alphabétiques les nouvelles télégraphiques avec autant de netteté et de précision que si on les avait obtenus par le moyen de la presse. L'opérateur, au point de départ, n'aura qu'à toucher un clavier, et immédiatement les lettres, dont il aura besoin pour l'expression des idées à transmettre, s'imprimeront d'elles-mêmes au point d'arrivée. Ce résultat est incroyable, mais on peut s'assurer de son exactitude en allant voir fonctionner la machine, au n° 5 Eldridge street, où elle est exposée.

Dimanche dernier il y a eu une quête dans l'église paroissiale de cette ville, qui s'est élevée à £140, en faveur de Mgr. l'évêque de Walla-Walla.

—Le *Freeman's Journal* de New-York rapporte qu'une Dame, en attachant son cordon au tour d'elle, le cassa, elle sentit aussitôt comm

l'explosion d'une arme à feu, qui lui brisa les reins et les côtés. En examinant le cordon on vit qu'il était fait de fulmi-coton, ou coton-poudre !

CHEMIN DE FER DU CHAMPLAIN ET DU ST. LAURENT.

Cette Compagnie a tenu son assemblée Semi-Annuelle hier matin. Le Rapport présenté par J. E. Mills, écriv., président du comité, fait voir que l'état de ses affaires continue d'être florissant. Des sommes considérables ont été dépensées l'année dernière et le seront cette année, pour des améliorations recommandées et essentielles à la prospérité de la Compagnie.

Un dividende de £4 par part, payable le 20 février, est déclaré.

La Compagnie va ajouter cette année un nouveau steamer sur la ligne entre Montréal et Laprairie, l'*Iron Duke*.

La Compagnie pétitionne la Législature pour faire amender sa chartre de manière à lui permettre de faire joindre son chemin au pont projeté sur le St. Laurent et de là à la ville.

Résumé de l'état des affaires de 1846.

Recette totale.....	£20,700 0 0
Dépenses courantes.....	10,496 12 10

Profits nets de l'année 1846.....	£10,203 7 8
A ajouter les Fonds Contingents de l'an dernier.....	9,469 3 9
	£19,673 11 7

De laquelle somme a été dépensé en améliorations et en additions faites aux articles déjà en main.....	£7,931 4 6
En à compte du Bail du <i>Iron Duke</i> ....	6,000 0 0
	£13,731 4 6

De laquelle un dividende de £4 par 100 par part a été déclaré.....	£5,736 6 5
	£4,0 0 0

Reste un fond contingent pour les opérations futures.....	£1,736 6 5.
---	-------------

Le nombre des Passages.....	52,477
Tonnage de Marchandises, &c.....	17,969

INSTITUT CANADIEN.

Séance du 14 Janvier, 1847.

M. le Président prend le fauteuil à huit heures et demie.

M. Lajoie donne lecture de la seconde partie de son essai sur le Commerce. Cette partie traite de la liberté du Commerce et de la loi de Sir Robert Peel, passée dans la dernière session du Parlement Britannique.

La discussion de la question de savoir si les sociétés secrètes sont nuisibles, est renvoyée à quinze jours.

M. R. Laflamme s'engage à préparer un essai pour la séance du 27 janvier.

Le Comité présente son rapport annuel,—par lequel il appert que, par la négligence des membres à payer leur contribution, l'Institut n'est pas dans un état aussi prospère qu'il pourrait l'être. *Avis aux retardaires.*

La Bibliothèque a augmenté de 96 volumes pendant l'année expirée le 17 décembre : elle se compose maintenant de 500 volumes. 350 volumes ont été circulés parmi les membres. La chambre de lecture se compose de tous les journaux français du pays ; de deux journaux anglais de Québec ; de quatre journaux anglais de Montréal ; de deux journaux français, et d'un journal anglais de New-York ; d'un journal anglais et d'un journal français de Londres. Le nombre des membres est de 480. Le Comité recommande de porter à 10s. la contribution annuelle des membres actifs.

Après avoir réglé quelques affaires de régime l'Institut s'ajourne.

AGRICULTURE.

L'Éditeur du journal d'agriculture, M. Evans, vient de publier un rapport général sur la récolte de 1846. Suivant ce document, les mois de mai, juin, et juillet, ont été très-favorables à la végétation, ce qui a eu l'effet de donner une belle apparence à la moisson ; mais vers le commencement d'août la température devint chaude et sèche, et la maladie ataquua la pomme de terre, maladie dont personne n'a pu encore connaître la cause certaine, malgré les recherches sans nombre qui ont été faites à ce sujet. La récolte du froment aurait été considérable si le temps trop chaud n'était pas mûri la paille avant l'épi et empêché le grain de se remplir parfaitement. D'après l'apparence qu'il avait lorsqu'il commença à épié, on aurait présumé qu'il donnerait 20 minots de l'arpent, cependant à peine généralement a-t-on pu en obtenir 15. Il est vrai de dire que celui qui avait été semé de bonne heure a été mangé un peu par la mouche hessoise. L'orge semée de bonne heure, n'a pu mûrir pleinement, en conséquence des pluies fréquentes survenues à la fin du mois de juillet. M. Evans suggère d'étendre autant que possible la culture de ce grain. L'avoine a souffert des mêmes causes qui ont empêché le blé et l'orge de parvenir à leur maturité. Les pois ont été mangés des vers généralement, les pois comme l'avoine, doivent être semés de bonne heure pour que la récolte soit avantageuse. M. Evans conseille aussi d'augmenter la semence de ce grain, parce que sa culture n'appauvrit pas le sol. M. Evans regrette que le lin, les panets, le chanvre, les carottes, ne soient pas cultivés sur un pied plus étendu, qu'ils ne le sont dans ce pays ; parce qu'il est d'opinion qu'ils réussiraient bien. Le lin rapporte de £20 à £40 de l'arpent en Irlande. Il regrette aussi que les cultivateurs canadiens ne fassent pas de fromage, et qu'on soit obligé d'en importer de l'étranger pour notre consommation. M. Evans termine

son rapport en disant, avec vérité, qu'il ne manque à ce pays que deux choses pour être une des plus riches parties des possessions de la Grande-Bretagne, et ces deux choses sont l'éducation et les améliorations.

Tous les hommes sages seront de l'opinion de M. Evans, et conviendront que sans l'instruction, notre population agricole, non seulement n'avancera pas, mais même rétrogradera et s'appauvrira, à mesure que le sol s'épuisera et deviendra moins fertile.

EXPORTATION DE CÉRÉALES.—L'année dernière il a été exporté du seul port de New-York pour les pays étrangers, 4 millions de boisseaux de grain et 1,193,428 barils de farine, formant ensemble neuf millions de boisseaux exportés d'un seul port.

UN CHARMANT PRÉSENT DE CHRISTMAS.—Une dame du comté de Schuylkill, Pennsylvanie, vient de faire à son mari un charmant cadeau à l'occasion des fêtes de Christmas ou de Noël.

ÉTATS-UNIS ET MEXIQUE.

Les nouvelles arrivées ce jour des États-Unis, contiennent la nouvelle de la marche de Santa Anna sur Saltillo. Le général Wool doit avoir pu effectuer sa jonction avec le général Worth sans coup férir.

On a reçu les rapports officiels mexicains sur l'affaire de Los Angeles, le 24 septembre; 27 Américains ont été faits prisonniers et 3 ont été blessés, aucun n'a été tué. Le 30 septembre la ville s'est rendue à Flores.

PAR LE TELEGRAPHE ÉLECTRIQUE.

Washington, 15 janvier, 1847.

SÉNAT.

REJET DE LA LIÉUTENANCE GÉNÉRALE.—M. Eaton demandant le consentement unanime du sénat pour présenter un bill autorisant la concession des terres publiques aux officiers non combattus et aux soldats qui auront servi durant la guerre.

Le bill relatif à la nomination d'un lieutenant-général est en suite repris. M. Dodge s'oppose à ce projet qui serait, dit-il, une injustice pour les généraux Scott et Taylor.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—La chambre reprend le bill de l'Oregon, et adopte un amendement qui limite à deux mille dollars l'indemnité du délégué de ce territoire au congrès.

La frégate Potomac, arrivée à Pensacola, nous apporte quelques nouvelles de l'intérieur du Mexique. La session du congrès extraordinaire a été ouverte le 5 décembre, et bien que le compte-rendu de ses débats s'arrête au 11, le peu qu'on en a dit est en soi-même très intéressant.

Le comité auquel doit être confié le soin de réviser la constitution a été composé de MM. Ryon, Gomez Farias et Otero. Les deux premiers sont assez connus pour que nous n'ayons pas besoin de rappeler qu'ils sont les chefs du parti fédéraliste pur.

citer les passages suivants qui contiennent quelques renseignements pleins d'intérêt sur la position des deux partis, sur les lieux qui vont être le théâtre des prochains événements et sur l'influence qui doit avoir été disposée topographiquement sur la suite des opérations.

Vous envoie, écrit-il au secrétaire de la guerre, une esquisse de la ligne de Parras à Tampico, qui montre comment une portion de cette ligne est marquée naturellement par la chaîne de la Sierra Madre.

On voit d'abord que San Luis de Potosi est dans une position presque également distante de tous les points de cette ligne. C'est là donnerait à une force placée à San Luis de Potosi un très grand avantage sur nous, n'étant la nature du pays et des communications, les régions entre San Luis Potosi et les montagnes étant dépourvues d'eau et de vivres, et la route par Saltillo et Monterey étant la seule praticable pour l'artillerie à travers les montagnes.

Vous remarquerez que l'un des effets des dispositions qui précèdent sera d'empêcher le major-général Patterson, avec les troupes qu'il commande, sur la gauche et près de la côte, tandis que le major-général Baber occupe avec sa division la ligne de communication du Rio Grande à Saltillo.

LES PROGRÈS DU DIVORCE AUX ÉTATS-UNIS.—D'après un relevé officiel, la législature de la Pennsylvanie a prononcé 138 divorces dans les 30 dernières années, mais sur ce total 49, c'est-à-dire les deux septièmes, appartiennent aux deux années qui viennent d'expirer.

De TAMPICO.—On a reçu des avis de Tampico jusqu'au 27 décembre, ils ne nous apprennent rien de nouveau. Les Mexicains eux-mêmes prétendent assistance aux Américains pour fortifier la ville et la mettre en état de défense.

De NOUVEAU-MEXIQUE.—Le Saint-Louis Republicain a reçu des nouvelles de Santa-Fé jusqu'au 15 novembre; elles comprennent tout ce qui s'est passé de quelque intérêt pendant les quatre semaines précédentes.

De LA CALIFORNIE.—Le Californian, publié à Monterey, contient, dans son numéro du 12 septembre, le récit des atrocités suivantes, commises sur deux jeunes gens, nommés Fowler et Cowrie, par un parti de Mexicains, qui commandait un certain Padilla.

De LA CALIFORNIE.—Le Californian, publié à Monterey, contient, dans son numéro du 12 septembre, le récit des atrocités suivantes, commises sur deux jeunes gens, nommés Fowler et Cowrie, par un parti de Mexicains, qui commandait un certain Padilla.

TEXAS.—Une triste scène s'est passée récemment dans le comté de Walker (Texas). Deux jeunes gens, James Vance et Blackwell, faisaient une partie de cartes. Une dispute survint; le premier tira l'autre d'un coup de pistolet, et se sauva. Le lendemain, cinq ou six miles de Blackwell se mettait à la poursuite de Vance, l'atteignant, lui tirant des coups de fusil et le faisant ensuite mourir sur la place.

YUCATAN.—Une lettre de Campêche, sous la date du 22 décembre, annonce positivement que les citoyens de cette ville sont décidés à maintenir le prononcement qu'ils ont fait le 8 décembre. On sait qu'ils veulent que le Yucatan reste neutre dans la querelle entre le Mexique et les États-Unis.

POPULATION DE L'UNIVERS.—D'après M. McGregory, la population de l'univers est de 812,553,713. M. Bell prétend que le monde peut être ainsi divisé.

CORRESPONDANCE.—F. H. B. Ste. Marie, — reçue remise. Mademoiselle P. St. Ours, — remise pour Alphonse de 1846. P. E. L. St. Hyacinthe, — du Revue et Album 1847.

BULLETIN COMMERCIAL. Vendredi, 22 janvier 1847. Le commerce est lent et sans vigueur. Les articles peu abondants; de petits lots sont pris à 2 1/2, par quintal; de gros lots se sont vendus jusqu'à 2 3/4, id.

VENTES A L'ENCAN. Par Daniel Fisher. VENTE IMPORTANTE dans l'affaire de M. James A. Dwight, Horloger et Bijoutier — en faillite.

COMMANDES POUR LA FRANCE. Les Sous-signés ont bien l'honneur d'annoncer qu'ils ont expédié au par la prochaine MALLE Anglaise le VINET-HUIT Janvier et ont, leurs commandes par le paquebot et qu'ils se chargent de tous les ordres qu'on voudra bien leur confier pour LIVRES de DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, MÉDECINE, PIÈCE de Gravure, Cartes Géographiques, Globes, enfin de tous les objets de Manufacture Française.

MONUMENT à la Mémoire DE LORD METCALFE. Conformité au sentiment et au désir manifesté et exprimé unanimement à une Assemblée préliminaire, tenue en cette Cité le 29 du mois d'août, afin de prendre en considération l'exécution du Monument public à la mémoire de ce grand et excellent homme, feu Lord Metcalfe, les Sous-signés conviennent par les présentes une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de ses AMIS et ADMIRATEURS, à l'Église de St. George, par le vénérable architecte Stuart, Win. Armstrong Esq., et à l'heure de 7 heures, à Catherine, 2de file de feu Michael Nisran Esq., de Kingston.

AVIS. VIS est par le présent donné que la SECONDE ASSEMBLÉE aura lieu à l'Hôtel DONEGANA, LUNDI SOIR, le VINGT-CINQUIÈME JOUR de JANVIER courant.

AVIS. VIS est par le présent donné que la SECONDE ASSEMBLÉE aura lieu à l'Hôtel DONEGANA, LUNDI SOIR, le VINGT-CINQUIÈME JOUR de JANVIER courant.

Prix des Marches, Montréal, 15 Janvier, 1847. DENRÉES ETC. FARINE, par quintal, 15 0 16 0. GRAM, Blé, B. C. meilleur 60 lbs., 6 0 6 6. Orge, do, 5 6 3 12. Avoine, do, 12 5 12 8.

VENTES A L'ENCAN. Par Daniel Fisher. VENTE IMPORTANTE dans l'affaire de M. James A. Dwight, Horloger et Bijoutier — en faillite. F. FONDS consiste en un assortiment splendide d'articles en argent massif et platés, Laines dorées et bronzées de différentes grandeurs et de différents poids, aussi une grande quantité de Chandeliers à branches et autres — handelliers avec des plats en argent, une variété d'ill. rebog. de huit jours et autres, Boîtes à Cigarettes, Boîtes à ouvrage, Secrétaires, Télescopes et Loupes-Vues, Montres en or et en argent, Bijouteries, Contre-foies et autres articles qui se trouvent dans les Magasins des Horlogers et Bijoutiers.

AVIS. VIS est par le présent donné que la SECONDE ASSEMBLÉE aura lieu à l'Hôtel DONEGANA, LUNDI SOIR, le VINGT-CINQUIÈME JOUR de JANVIER courant.

AVIS. VIS est par le présent donné que la SECONDE ASSEMBLÉE aura lieu à l'Hôtel DONEGANA, LUNDI SOIR, le VINGT-CINQUIÈME JOUR de JANVIER courant.

AVIS. VIS est par le présent donné que la SECONDE ASSEMBLÉE aura lieu à l'Hôtel DONEGANA, LUNDI SOIR, le VINGT-CINQUIÈME JOUR de JANVIER courant.

AVIS. VIS est par le présent donné que la SECONDE ASSEMBLÉE aura lieu à l'Hôtel DONEGANA, LUNDI SOIR, le VINGT-CINQUIÈME JOUR de JANVIER courant.

AVIS. VIS est par le présent donné que la SECONDE ASSEMBLÉE aura lieu à l'Hôtel DONEGANA, LUNDI SOIR, le VINGT-CINQUIÈME JOUR de JANVIER courant.

SOCIÉTÉ DISSOUE. VIS est par le présent donné que la SECONDE ASSEMBLÉE aura lieu à l'Hôtel DONEGANA, LUNDI SOIR, le VINGT-CINQUIÈME JOUR de JANVIER courant.

À VENDRE. O. UN TERRAIN sur la rue de la Fabrique ou Marché-Neuf, de 104 pieds de front sur 80 pieds de profondeur, avec deux Maisons de 31 pieds de front chaque, y compris les passages, routes et autres bâtiments, rapportant un loyer de £100 et l'autre un loyer de £430 par année.

MANUEL DE LA TEMPERANCE, APPROUVÉ PAR NN. SS. LES EVÊQUES, PAR M. B. CHRISTOUY. À VENDRE: À l'ÉVÊCHE DE MONTREAL, Rue St. Denis, Chez Le Dr. CORR, Douguiste, Coin des rues Notre Dame et St. Denis.

UNESOIRÉE DE BIENFAISANCE. EN aide au Fonds de l'INSTRUC DE LA MATERNITÉ, aura lieu à l'Hôtel DONEGANA JEUDI, le 11 FEVRIER PROCHAIN, A 8 HEURES P. M. SOUS LE PATRONAGE DE MESSAMES DEBLEURY, WETTERALL, ROBERTSON.

VOYAGE A LA TERRE SAINE, PAR MESSIRE LÉON GINGRAS, DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC. C'EST OUVRAGE inappréciable offert au public par le Canada depuis plus d'un an, est prêt à être livré à l'impression. Deux volumes in octavo, beau papier, prix 6s. le volume ou 12s. pour l'ouvrage.

AVIS. BUREAU de la Compagnie du Chemin de Fer du St Laurent et de l'Atlantique. MONTRÉAL, 8 Janvier, 1847.

AVIS. EN Vente à la Librairie Canadienne d'E. R. Fabre et Cie.

AVIS. EN Vente à la Librairie Canadienne d'E. R. Fabre et Cie.

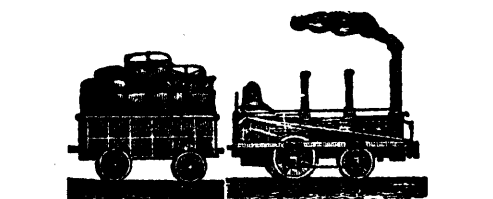
AVIS.

LES Soussignés, propriétaires et tenanciers du village de St. Hyacinthe...

SITUATION D'INSTITUTRICE DEMANDEE.

UNE Dame veuve d'origine anglaise désire trouver une situation, dans une école à la ville ou à la campagne...

CHEMIN DE FER DU CHAMPLAIN ET DU ST. LAURENT.



L'ASSEMBLEE semi annuelle des Actionnaires de cette institution aura lieu au Bureau de la Compagnie...

Bureau du Chemin de Fer } Montréal, 5 janvier 1847.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

L'ASSEMBLEE annuelle et générale des Propriétaires du capital soucrit par la Compagnie du chemin de St. Laurent et de l'Atlantique...

29 déc. Secrétaire.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE LA REVUE CANADIENNE. Le Propriétaire de cet Etablissement a l'honneur d'annoncer au public...

ALBUM PREPARÉ EN MUSICAL. REVUE CANADIENNE. A VENDRE A CE BUREAU. LE PREMIER VOL. COMPRÉHENDANT LES 12 LIVRAISONS DE 1846.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL. Extrait. Montant du aux personnes qui ont déposé le 31 Aout 1846...

DILIGENCE ENTRE Montréal et Québec. TRAJET EN DEUX JOURS.



Le Public est respectueusement informé que les Soussignés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laisse à Montréal et Québec TOUS LES JOURS...

W. ROBINSON, T. & T. LECOMTE, S. & C. HUGH, MICHEL GAUVIN, G. LEBLANC, O. GOUIN.

F. CARLISLE, DOREUR, 166. Rue Notre-Dame. 166. MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques...

N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec expédition...

AVENDRE ou A LOUER, UNE BELLE TERRE toute en culture, située près du village St. Laurent...

J. A. LABADIE, N. P. A VENDRE de gré à gré.

UN Superbe terrain situé au faubourg St. Antoine de cette Ville, de 55 pieds de front sur toute la profondeur...

AVIS. Le Soussigné ayant loué l'Etage inférieur du No 174j Rue Notre-Dame...

Le Soussigné prend la liberté d'attirer l'attention des chefs de famille et des jeunes Messieurs...

Montres, Bijouteries, ET AUTRES ARTICLES, Qui peuvent être offerts comme Cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

Le Soussigné est devenu acquéreur de toutes les créances dues à la FAILLITE de NOEL CINGMARS...

TRAITE sur les Lois Civiles PAS-CAPPA. Par Henri Desrivieres Beaubien. TROIS VOLS., IN-8.—PRIX 20S. En Vente Chez E. R. FABRE, et Cie.

VOITURES, SLEIGHS, CARROSSES. No. 127, Grande rue St. Laurent.

M. J. M. GAUTHIER, Facteur de Voitures, Carrosses, Sleighs, &c., No. 127, Grande rue St. Laurent...

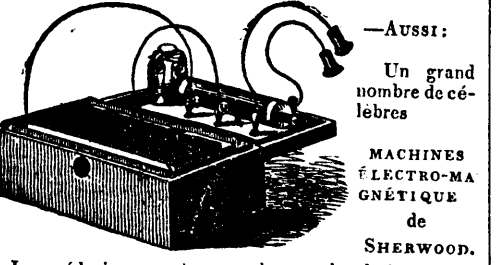
PELLETIERIES. Le soussigné a maintenant reçu par le GREAT BRITAIN, LADY SEATON...

BOULANGERIE A LOUER. UNE MAISON d'un étage, avec une BOULANGERIE dans le rez-de-chaussée...

Nouvelle Pharmacie. Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis. DIRECTEMENT VIS-A-VIS L'HOTEL DONEGANA.

Les soussignés venant d'ouvrir l'établissement, ci-dessus ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs...

Les soussignés ont aussi un assortiment étendu de bécites de MEDICINES HOMÉOPATHIQUES...



Les médecins aussi bien que les marchands de Droguerie en général voudront bien venir voir et juger par eux-mêmes...

MARCELLIN COTÉ & CIE. 31 juillet 1846.

BRAZEAU & JOUTRAS, Marchands Tailleurs, Rue St. Paul, No. 123, VIS-A-VIS LE MAGASIN DE ROBERTSON, MASSON & CIE.

PENSION. DEUX ou TROIS PERSONNES désirent pensionner dans une MAISON PRIVÉE...

Terre a Vendre A LA COTE DES NEIGES. Le soussigné offre en vente, une TERRE avanta geusement située à la Côte des Neiges...

Avocat, A TRANSPORTÉ SON BUREAU RUE STE. THÉRÈSE.

Avocat, A TRANSPORTÉ SON BUREAU RUE STE. THÉRÈSE. Suprès des batisses de Mr. Desbarats.

BAPTISTE GARANT. Agée de 16 ans, (avec des cheveux brun.) De la Paroisse de St. Rémy (DU RANG DES CORONS) est parti de la demeure de son Père...

IMPORTANT AUX MARCHANDS & C. LES Soussignés, agents en Canada pour la vente des MOULINS de FITZGERALD...

GRAND ASSORTIMENT DE POELES NOUVEAUX. LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir de plusieurs Fonderies des Etats-Unis...

MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, etc. L. P. BOIVIN, Orfèvre et Bijoutier. Rue St. Paul No. 80.

L. P. BOIVIN, Orfèvre et Bijoutier. Rue St. Paul No. 80. VIENT de recevoir 2 caisses EAU DE COLOGNE...

PORELAINE, FAYENCE ET VERRERIES. 1200 Paniers et Boucaults contenant un assortiment complet et général de tous les articles...

MONTRES EN OR. RECENTMENT reçus de Londres et de Genève, quelques Montres en Or d'une qualité supérieure...

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS. 15 TONNES Rum Jamaïque, 10 Barriques Brandy Martel et Hennessy...

LES SOURCES DE ST. LEON, situées à environ 4 mille de la Rivière-du-Loup...

A LOUER. UNE MAISON en pierre à deux étages avec tagement située dans le village de Nicolet...

UN MEDECIN Munis de bonnes recommandations et qui serait marié trouverait un grand encouragement dans la paroisse St. Edouard...

STANISLAS DRAPEAU, chef d'Atelier. IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT. Rue Côté, derrière la banque de Montréal. M. GUILBAULT, à l'honneur d'annoncer aux amateurs de Belle plantes...



NOUVELLES MARCHANDISES. BEAUDRY ET FRERE, No. 127, RUE NOTRE-DAME. (Vis-à-vis l'Eglise Anglaise.)

VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, l'Albion, le Caladonia, l'Eromanga et le James Campbell...

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL. PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal.

W. Workman, Président. Francis Hincks, H. Mulholland, John E. Mills, H. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourret, Damase Masson, P. Beaubien, Joseph Grenier, L. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de £50 et au-dessus...

FAITES ATTENTION TAPIS A L'HUILE. M. A. LAFRAMME, No. 165 Marché à Four, 4000 verges de TAPIS FLEURIS...

J. P. Leprohon, Avocat, A ETABLIE SON BUREAU, RUE ST VINCENT, No. 8—Octobre.

SOURCES DE ST. LEON. LES SOURCES DE ST. LEON, situées à environ 4 mille de la Rivière-du-Loup...

A LOUER. UNE MAISON en pierre à deux étages avec tagement située dans le village de Nicolet...

UN MEDECIN Munis de bonnes recommandations et qui serait marié trouverait un grand encouragement dans la paroisse St. Edouard...